

LA Dernière Fée

C'était irrévocablement la dernière Fée : toutes les autres avaient disparu, peu à peu ; car il en va des fées comme des maréchaux : on n'en fait plus de nouvelles. Les anciennes s'étaient donc écorchées, petit à petit, celle-ci emportée dans quelque lutte contre une rivale, celle-là entraînée par l'amour d'un mortel, d'autres tuées par le progrès ; à une elle se dissipait, et les survivantes se partageaient leur bien.

petites étapes, afin de mieux voir les pays et les gens. Du reste, il suffit de lire les contes de fées : on y constate que ces créatures toutes puissantes emploient les plus rudimentaires moyens de locomotion, et, par modestie ou par curiosité, vont à pied, à l'instar des honnêtes femmes.

sage, dans une petite chambre. Il toucha la paroi, et tout à coup la chambre s'éleva d'elle-même, passant à travers les étages avec une prodigieuse facilité. "Quoi ?" s'écria la Fée en s'adressant au beau jeune homme, "vous seriez un confrère ? Vous avez la racine merveilleuse qui permet de traverser les murailles ?"

muscadés, des cartes à jouer, des chapeaux ; faire apparaître d'autres objets, des aquariums, des bouquets, des flots de rubans ; provoquer une pluie de dollars sur la scène, et, enfin s'escamoter lui-même.

Affolé, M. Valtier s'était alors enfui ; puis il s'était fait panser dans une pharmacie voisine. Il était rentré chez lui à l'aube, vêtement souillés de sang et de boue.

que je me suis faite de moi. D'après ce que j'ai pu connaître de son caractère, il me plaît beaucoup, et j'ai tout lieu de croire qu'il ne déplaît pas à ma fille. Si vous me donnez de bons renseignements sur sa famille, je l'inviterai chez moi un de ces jours pour l'étudier davantage, avant de lui confier le bonheur de notre chère enfant... et le mariage serait pour l'automne..."

C'était en 1908, Georges Valtier envoya sa démission à M. Morin et partit pour le Maroc où il se battait. Il trouva, le 16 avril au combat de Menabba, la mort réparatrice qu'il était venu chercher.

ANECDOTE.

A propos des récentes manifestations spiritistes, M. Charles Daventant raconte cette amusante anecdote : "J'ai été convié, pour ma part, à un certain nombre d'expériences de spiritisme ; j'ai assisté à la production de phénomènes curieux, s'ils n'étaient pas truqués, mais jamais je n'eus une telle émotion qu'une nuit, vers trois heures du matin."

LE FILS.

Les gens qui ont connu M. Morin, juge d'instruction près le tribunal de la Seine, sont unanimes à louer la noble figure de ce vieillard. Estimé hautement des magistrats, ses confrères, pour l'habileté avec laquelle il parvenait à porter la lumière dans les affaires les plus embrouillées, grandement apprécié par ses chefs pour son intégrité et sa droiture que le moindre coupon n'avait jamais effleurées, M. Morin s'était vu souvent présenter pour un siège de conseiller à la cour.

Le juge d'instruction cependant, garda toujours le souvenir de la première affaire qu'il avait instruite. Et quand, une vingtaine d'années plus tard, son secrétaire l'ayant quitté, il se présenta pour le remplacer, un jeune licencié nommé Georges Valtier, la similitude du nom le frappa.

Le magistrat en était là de ses réflexions, lorsqu'une idée soudaine jaillit dans son cerveau. Et le secret ? Ce fatal secret professionnel dont jamais jusqu'à ce moment il n'avait senti le poids, qu'en faisait-il ?

TESTAMENT.

Voici le texte même du testament de M. Gebhart, qui précède certaines dispositions de l'éminent académicien : "Ma fortune, toute en valeurs de premier ordre déposées à la Société nationale, est d'environ 29.000 francs de rentes, dont 6.000 ou 6.500 francs proviennent de l'héritage paternel."